la cgt FINANCES PUBLIQUES

le MAG Syndical

Le magazine de la CGT FINANCES PUBLIQUES

N° 58 - OCTOBRE 2026

SOMMAIRE

ÉDITO 3

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ..... 4 - 5

AFFECTATION AU CHOIX ..... 6 - 7

LA CGT FINANCES PUBLIQUES AU CONGRÈS CONFÉDÉRAL ..... 8 - 10

UN DRAME. COURRIÈRES 10 MARS 1906 ..... 11 - 14

CULTURE 15

Le mag syndical N° 58 - OCTOBRE 2026

CGT - Finances Publiques

Case 450 et 451 - 263, rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 80 80

Facebook : @cgt.finpub

Instagram : http//instagram.com@cgt_finances_publiques

Directeur de publication : O. VILLOIS

ISSN 2118-1527 - CP n°CPPAP : n°0925 S 06183

Composition : CGT Finances Publiques

Impression : Rivet Presse Edition - Limoges

e.mail : dgfip@cgt.fr

Prix : 0,50 €

ÉDITO

Cher.es syndiqué.es,

Depuis les dernières élections professionnelles de 2022, la CGT Finances Publiques, notre syndicat à toutes et tous, a montré son engagement sans faille aux côtés des agent.es des finances publiques.

Des militant.es de terrain, qui viennent à votre rencontre pour vous entendre et vous informer, des élu.es en CAP nationales et en CCP qui vous défendent et vous conseillent pour les actes de gestion, des élu.es nationaux en CSAR et en formation spécialisée sur les conditions de travail qui portent avec convictions vos revendications, des responsables de la fédération CGT et de la CGT Fonction Publique qui portent votre voix auprès des Ministres, et une confédération CGT qui se bat quotidiennement pour un monde du travail au bénéfice des travailleurs et travailleuses, toute la CGT est engagée avec vous et pour vous.

RENFORCER LA CGT, C'EST LUI DONNER LES MOYENS D'AGIR **ET C'EST ENVOYER UN MESSAGE CLAIR À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET AU GOUVERNEMENT !**

Durant ces 4 ans, et depuis plus de 130 ans, la CGT ne lâche rien et est fidèle à ses valeurs de bien-être, de liberté et de solidarité.

De la bataille continue contre les idées d'extrême droite, contre le racisme et l'antisémitisme, contre les violences sexistes et sexuelles, contre les LGBTQIA+phobies et contre toutes les discriminations, en passant par la défense des services publics, de la fonction publique et de ses missions, des conditions de travail, de l'augmentation des salaires etc, et jusqu'au soutien et la protection des mouvements lycéens et étudiants, la CGT est là !

Pour rester engagée, pour agir, la CGT a besoin de moyens qui lui sont alloués au regard de son nombre de syndiqué.es et de sa représentativité.

Du 3 au 10 décembre prochain, nous voterons aux élections professionnelles dans la fonction publique. Soyons fier.es de notre CGT, déployons-nous pour faire voter CGT !

Renforcer la CGT, c'est lui donner les moyens d'agir et c'est envoyer un message clair à la direction générale et au gouvernement !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Plus de 5,8 millions d'agent·es de la fonction publique seront appelé·es à voter cette fin d'année 2026. Lors du dernier scrutin, en 2022, elles et ils avaient montré leur confiance en **la CGT, faisant d'elle la première organisation syndicale de la Fonction publique** avec 20,8 % des suffrages.

Santé, éducation, justice, territoires, développement, transports… Les services publics sont le bien commun de toute la population, essentiels au bon fonctionnement de notre société.

Fixé du 3 au 10 décembre, ce scrutin concerne les 3 versants de la Fonction Publique, à savoir, la Fonction Publique de l'État (FPE), la Fonction Publique Hospitalière (FPH) et la Fonction Publique Territoriale (FPT).

Il servira à renouveler les instances de concertation, que ce soient les divers Comités Sociaux d'Administration (CSA), les Commissions Administratives Paritaires (CAP) ou les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

D'autre part, cette consultation électorale servira à déterminer la représentativité syndicale aux différents niveaux où se situent les instances ainsi que – par agrégation des résultats – au niveau de chaque versant de la Fonction Publique et au plan global pour la composition du Conseil Commun de la Fonction Publique.

Le résultat des votes déterminera également la représentation dans les instances d'action sociale (CNAS, CDAS, associations conventionnées).

Vous le voyez, il ne s'agit donc pas seulement de notre DGFiP Les scrutins sont imbriqués et les enjeux portent au-delà de notre administration. Il faudra convaincre les absentéistes et passer le cap de la réserve des agents face au vote électronique.

Les résultats électoraux conditionnent directement le rapport de forces dans les services, les droits des agent·es et les moyens de nos organisations pour les quatre années à venir.

Plus la représentativité de la CGT sera forte, plus vos revendications pourrons être portées avec conviction. Et gagner, c'est possible, comme nous avons pu, par exemple, faire améliorer les rémunérations et les carrières d'agents précaires de la DGFIP tels que les gardiens concierges, les Berkani… Rien n'est écrit d'avance.

Voter CGT,

au comité social d'administration qu'il soir Local (CSAL), de réseau (CSAR) ou Ministériel (CSAM), c'est affirmer haut et fort à notre administration et au gouvernement que nous voulons être respecté.e et reconnu.es dans notre travail et nos carrières, être correctement rémunérés par l'augmentation de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, avec des règles de gestion qui garantissent l'égalité de traitement et la transparence, pour des embauches de fonctionnaires à la hauteur de nos missions et la titularisation des contractuels sans mise en concurrence avec les titulaires, pour de bonnes conditions de travail.

Un syndicat qui agit,

Des élus, à votre écoute, reconnus pour leurs compétences et leur militantisme de terrain. Ils et elles siègent avec détermination, dans la transparence, par des interventions concrètes en instance, tenant les mêmes discours devant agents et administration pour porter le plus efficacement votre parole et faire avancer vos revendications.

Contrairement à une idée trop largement diffusée, la CGT ne se contente pas de s'opposer sans proposer ! La CGT est force de proposition et ne refuse pas la concertation à partir du moment où il y a un véritable dialogue social, dans l'intérêt des agents.

Pour la CGT, être représentant.e des personnels c'est avant tout porter votre voix et vos revendications, comme nous le faisons au quotidien dans les services, par tous les moyens.

La CGT ne servira pas d'alibi à l'administration et refusera toujours de cautionner des réformes qui vont à l'encontre des intérêts des agent.es et du service public.

Pas de double discours ! Quand l'administration ne veut rien entendre, nous interpellons les parlementaires, les ministres, les élu.es, les média et nous décidons, avec vous, des moyens d'action collective. ■

Voter CGT,
Un syndicat qui agit,

AFFECTATION AU CHOIX, UN PROCESSUS INIQUE ET INJUSTE : QUAND LOYAUTÉ SE RÉSUME À FAYOTER

En dénonçant la note de service du 30 janvier 2025 pour les cadres intermédiaires et celle du 31 janvier 2025 pour les inspecteurs, la CGT Finances Publiques avait vu juste.

Toutes ses craintes se sont malheureusement concrétisées. Et cet état de fait touche, au-delà des cadres mêmes, la totalité de la DGFiP, en y instillant une culture malsaine de la flagornerie et du réseautage.

Une méthode de recrutement opaque et discriminatoire

La méthode de recrutement au choix est basée sur un pseudo entretien. Il ressemble plus souvent à un oral de sélection qu'à un réel entretien, notamment en raison de la profonde méconnaissance des métiers de la DGFiP des recruteurs.

Nombreux sont les entretiens durant lesquels le poste n'est pas présenté et les recruteurs ne se présentent pas. Au delà de la grossièreté du procédé, cela ne permet pas d'avoir un échange rationnel sur les attendus du poste, puisque celui ci n'est pas défini.

Les fiches de poste publiées sur Passerelles sont également d'une grande indigence, ressemblant plus à une liste de courses désordonnée qu'à un processus de recrutement mûrement réfléchi.

Bien évidemment, sur de telles bases alliant impréparation et irrespect, il est difficile d'établir un « classement » des candidates et candidats basé sur des critères objectifs. Les recruteurs se livrent donc sans retenue à tous leurs biais de recrutement :

- Sexisme parfois à peine dissimulé : questions fréquentes pour les femmes sur les enfants et sur la disponibilité, etc...
- Discrimination géographique assumée : l'origine géographique est souvent commentée alors que cela ne devrait pas être un critère. Curieusement les réflexes coloniaux semblent toujours présents : un cadre métropolitain n'aura pas de difficulté à se caser dans les Drom.
- Incapacité à envisager qu'une candidate ou un candidat puisse vouloir changer de métier et avoir les compétences pour y réussir.

L'inefficacité des recours internes et la caducité de fait des priorités.

Aujourd'hui les recours gracieux ou hiérarchiques ne donnent jamais lieu à une justification autre que « le candidat ou la candidate retenu avait un meilleur profil que vous » sans aucune explication précise sur les raisons fondant ce jugement.

Ainsi, la CGT Finances Publiques ne peut que conseiller à toutes et tous d'envisager de se tourner vers le tribunal administratif en cas de refus inexplicable et flagrant, en raison du refus systématique de justifier les décisions individuelles prises.

Le recours est considéré, dès le grade d'inspecteur, comme une entorse grave au principe cardinal de la DGFiP : la loyauté. Or la loyauté se devrait d'être envers le citoyen, le contribuable et le service public.

De plus, un système opaque, non justifié, sans recours efficace rend de fait caduques toutes les priorités hormis les priorités absolues. Les divers éléments présents dans les lignes directrices de gestion au titre des priorités légales (rapprochement de conjoint, situation de handicap hors CMI, quartier prioritaire, centre des intérêts matériels et moraux, emploi supprimé) n'ont en pratique plus aucun effet !

Un effet plus profond et délétère sur la DGFiP tout entière

En favorisant la servilité et le paraître, la DGFiP a décidé de ne plus récompenser le travail et l'investissement professionnel mais la capacité à « produire du vent » pour impressionner la hiérarchie et favoriser le réseautage. La promotion de celles et ceux qui passent leur temps non pas à la bonne réalisation des missions de service public et à soutenir les collègues qu'ils encadrent, mais à se « faire mousser » en haut lieu, dégrade fortement l'ambiance de travail à la DGFiP, l'implication professionnelle des cadres et la valorisation du travail bien fait. L'impératif de « faire la statistique » pour obtenir un poste CSA ou CSC induit une forte pression sur les services et l'ensemble des agentes et agents.

La promotion de LinkedIn, une atteinte directe au principe de sécurité des données informatiques

De plus, la DGFiP, dans ses séminaires de cadres ou ses réunions « carrière », conseille vivement d'ouvrir un compte sur ce réseau basé aux États-Unis. propriété de Microsoft. L'application de recrutement – passerelles – propose un lien direct avec ce compte.

La CGT Finances Publiques s'étonne que la DGFiP fasse la promotion d'un réseau extra européen, sans aucune garantie sur les données, et autorise l'accès depuis le poste de travail. Tous les autres réseaux sociaux sont bloqués et pas celui-ci, pourquoi donc ? Étonnamment, dans le cadre de la réflexion autour des diverses fuites de données, aucune communication n'a eu lieu de la part de la DGFiP sur l'urgence de supprimer l'usage de LinkedIn, réseau non sécurisé et non souverain.

Quand il s'agit de réseautage, la DGFiP oublie tous ses nouveaux « impératifs » de sécurité informatique. ■

LA CGT FINANCES PUBLIQUES AU CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Le 54ème congrès de la CGT s'est tenu à Tours du 01 au 05 juin 2026.
La délégation de la CGT Finances Publiques s'y donc est retrouvée le 01juin avec les camarades des autres syndicats de la Fédération des finances CGT.

Présente aux débats, volontariste pour les interventions, il faut souligner la qualité et la diversité de notre délégation. Elle était composée de 7 femmes et 5 hommes, 12 actives et actifs et 1 retraité, un camarade de moins de 30 ans.

Au congrès confédéral, les interventions sont nombreuses et doivent être réfléchies stratégiquement. La présence des 1000 déléguées de syndicats issus de l'ensemble des fédérations qui composent notre CGT ne garantissent pas de pouvoir exprimer la parole de son syndicat !

Suivant le mandat que lui avait donné la Commission exécutive nationale, la délégation s'est inscrite sur le débat du rapport d'activité ainsi que sur l'annexion du Cadre commun aux statuts.

Concernant les amendements au document d'orientation, la délégation s'est inscrites sur le débat général du thème 2 et pour défendre 3 de nos amendements.

Malgré un débat de près de 5 heures, aucune de nos intervention n'a été retenue alors que plusieurs syndicats de même fédération et sur le même sujet ont pu être entendus. Notre délégation s'est rapprochée du bureau de congrès pour demander une pluralité dans le choix des interventions. D'autres syndicats sont intervenus dans le même sens. Sur le thème 3, nous avons constaté que les interventions ont été mieux réparties ce qui incite à être vraiment acteurs des instances ...

Le congrès s'est aussi prononcé sur les candidatures à la Commission exécutive confédérale et à la Commission financière de contrôle.

La possibilité de répartir les votes ne reflétait que les pour et les contre. Ayant mandat sur une candidature de porter des abstentions et votes contre, la délégation a donc décidé de porter l'intégralité de nos mandats Contre cette candidature.

Sur l'ambiance générale, une fédération , qui avait pourtant largement pu largement s'exprimer, a envahi la tribune en mettant directement l'évènement sur les réseaux sociaux avec des commentaires mensongers. Stratégie étrange qui est celle de s'abîmer soi même… Néanmoins, les camarades ont apprécié l'ambiance studieuse et participative de la délégation. Au delà des déléguées, nous avons pu profiter aussi de de militants de la CGT Fip présents au titre de leurs mandats dans d'autres structures interprofessionnelles ou participants au service d'ordre.

Cela nous encourage à poursuivre le travail sur la vie syndicale qui permet de garder ou créer les liens entre les différentes structures puisque celle ou tout commence, c'est bien le syndicat. ■

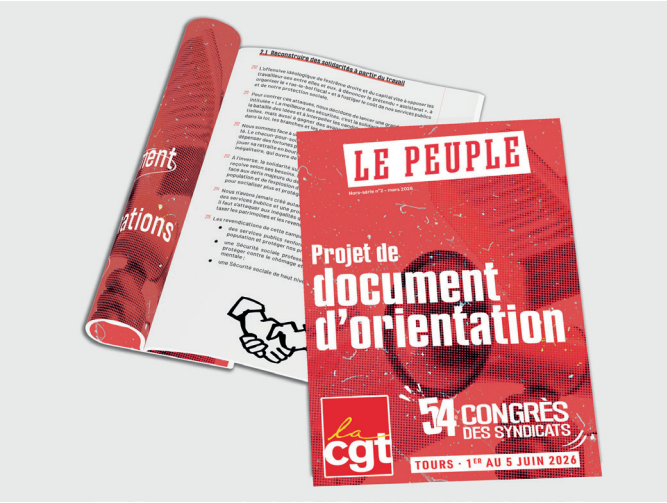

DÉCLARATION DÉBAT GÉNÉRAL :

Pour la CGT Finances Publiques la participation à la conférence sociale suite à l'échec du conclave fait partie des réserves du syndicat une validation unanime du rapport d'activité. Pas du fait d'une posture de notre part ou par des doutes que nous aurions sur ce qu'y porte la CGT mais bien parce que nous connaissons bien les interlocuteurs, et pour cause ce sont nos patrons !

Des réserves aussi et interrogations aussi sur nos luttes, notamment lorsque dans d'autres pays, les manifestations contre la guerre emportent des millions de manifestantes et manifestants, en France les militants et militantes CGT tout comme les citoyen.es en général sont peu présent.es.

Nous regrettons parfois un manque d'adhésion et d'impulsion des orga du CCN aux actions qu'il initie ; où est la convergence entre les fédérations ? La CGT ne peut impulser de grandes journées sans cette convergence !

Donc des réserves sur ce rapport d'activité, mais sans nous en extraire, en nous interrogeant sur le niveau de rupture, sur le fait de prendre collectivement la responsabilité de nos manques pour pouvoir les faire disparaître.

La mise en place du rapport de force n'appartient pas uniquement à la Confédération mais est l'affaire de chaque orga, chaque syndicat et chaque syndiqué. Nous ne regardons pas ici l'activité du BC ou de la CEC ou encore du CCN mais bien celle de toute la CGT et de ses orgas.

Avons-nous su faire démocratie de manière satisfaisante ?

Les débats autour de ce congrès ont-ils eu lieu dans chaque syndicat, chaque orga ? Chaque syndiqué.e a t il elle été impliqué dans les débats préparatoires ?

Prenant en compte les circonstances difficiles de la prise de ce dernier mandat, la CGT Fip souligne une organisation CGT au travail !

Elle salue le travail et le positionnement limpide contre l'extrême droite.

Elle salue le travail et l'impulsion de toute la CGT durant la campagne pour le programme du NFP ; la CGT a été à sa place, à l'initiative et mesurée dans ses interventions.

Il nous faut une CGT forte en interne, chaque militant et militante qui respecte les valeurs de la CGT doit pouvoir compter sur le regard critique, mais aussi et surtout le soutien de son organisation.

La CGT devrait pouvoir compter sur ses syndiqués, ses organisations pour porter les décisions démocratiquement votées.

Ce n'est ni sur la frustration ni sur la colère que l'on dynamise une organisation. Il nous faut rassembler la confédération et ses orga. Pour plus que jamais se mettre en capacité de lutter contre l'extrême droite et l'extrême centre.

Ainsi, à l'issue des débats, l'activité de la CGT a été favorablement voté à hauteur de 70 %.

DÉCLARATION SUR L'ANNEXION DU CADRE COMMUN AUX STATUTS :

THAMI FATHI
SECTION DE L'HÉRAULT

Pour le syndicat CGT Finances Publiques annexer le cadre commun aux statuts de la CGT est un acte politique fort. Le cadre commun est l outil dont la Cgt s est doté pour outiller les organisations afin de lutter contre les VSS en interne.

Outil construit collectivement, outil qui respecte le fédéralisme et ne dessaisi aucune direction d'organisation de sa prise de décision. C'est bien notre commission exécutive nationale qui a du se prononcer sur l'exclusion de camarades ayant commis des VSS.

Cet outil existe, perdurera et évoluera qu il soit annexé aux statut ou non.

L'annexer aux statuts est donc un message fort, en interne mais aussi envers tous les travailleurs toutes les travailleuses que ce que la CGT porte dans les entreprises, les administrations et les collectivités, elle se l applique en interne !

Le cadre commun annexé aux statuts sécurisera toutes et tous les camarades, sécurisera toutes organisations, toute la CGT.

Soyons fier·es de notre CGT, une CGT qui lutte contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, les violences sexistes et sexuelles et toutes les formes de domination et de discrimination. ■

UN DRAME. COURRIÈRES, 10 MARS 1906

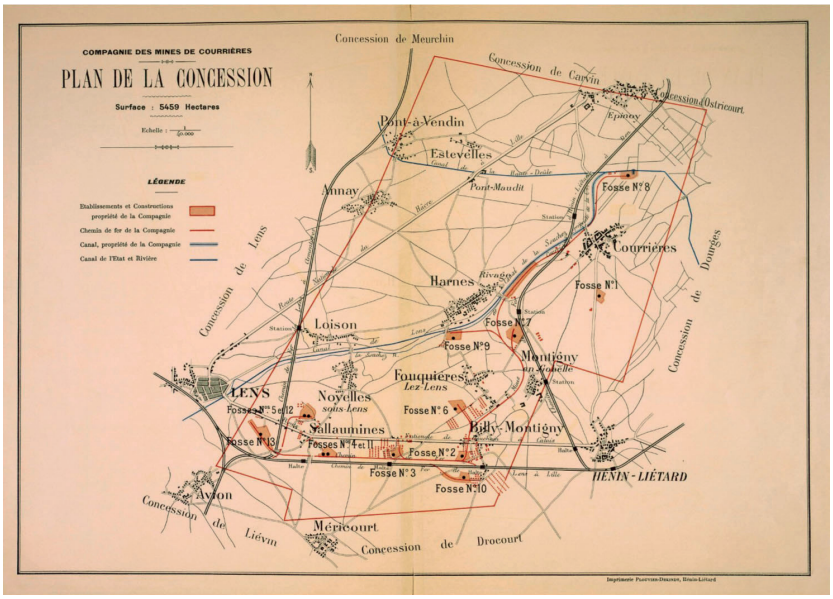

Plan de la concession © Centre historique minier – ANMT.

Le 10 mars 1906, une terrible catastrophe frappait le bassin minier du Pas-de-Calais, entre Courrières et Lens. Ce jour-là, plus de cent kilomètres de galeries, dans les fosses nos 2 à Billy-Montigny, 3 à Méricourt, 4 et 11 à Sallaumines furent ravagées par un « coup de poussier », c'est-à-dire par l'embrasement brutal et explosif des poussières de charbon présentes en suspension dans l'air. Officiellement, 1 099 mineurs perdirent la vie dans cet accident industriel qui reste, aujourd'hui encore, la catastrophe minière la plus meurtrière que l'Europe ait connue.

Cent-vingt ans après, il n'est pas inutile de revenir sur cet épisode tragique de l'histoire sociale, tant pour transmettre aux générations actuelles la mémoire de ce drame que pour nourrir les réflexions sur les conditions de travail et le rôle de l'organisation syndicale ou encore pour prendre conscience du lourd tribut payé pour imposer les conquêtes sociales.

DU CHARBON, TOUJOURS PLUS !

Source d'énergie incontournable de la Révolution industrielle, alimentant les machines-outils et les hauts-fourneaux produisant l'acier comme les transports ferroviaire et maritime, le charbon a été extrait avec une frénésie croissante au XIXe siècle. En France, le Nord-Pas-de-Calais a concentré une part importante de la production, devant les bassins de Moselle, de Lorraine et de la Loire.

La Compagnie des mines de Courrières, fondée en 1849, a débuté l'extraction du charbon en 1852 dans ce bassin. La carte ci-contre illustre la dispersion des installations minières, l'importance des infrastructures de transport et la multiplicité des fosses, c'est-à-dire des puits de mine.

L'activité y a rapidement battu son plein. 13 000 tonnes de charbon en 1852, un demi-million en 1878, extraites par un nombre croissant d'ouvriers : 115 en 1852, 2 300 en 1878. Dès 1858, les profits dégagés assuraient déjà des dividendes aux actionnaires.

Cinquante ans après sa naissance, la Compagnie des mines de Courrières produisait chaque année plus de deux millions de tonnes de charbon, grâce à 7 000 mineurs, 1 600 ouvriers au jour et 300 employés. Elle était l'une des plus importantes compagnies du Pas-de-Calais.

LA DURE VIE DE MINEUR

Dans Germinal, paru en 1885, Émile Zola a décrit la dureté des conditions de vie et de travail dans les bassins miniers. Pour cela, il s'était documenté, en particulier durant la grève des mineurs d'Anzin de 1884. Trente ans après, les mineurs affrontaient toujours, pour un bien maigre salaire, l'obscurité, la chaleur étouffante, le bruit, les risques d'effondrement ou d'explosions, les maladies pulmonaires comme la silicose.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHAQUE JOUR — 6 PAGES — 5 CENTIMES
Administration : 61, rue Lafayette
Le Supplément illustré
CHAQUE SEMAINE 5 CENTIMES

5 Centimes SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 Centimes
Le Petit Journal Militaire, Maritime, Colonial..... 10 cent.
Le Petit Journal agricole, 5 cent. ‡ La Mode du Petit Journal, 10 cent.
Le Petit Journal illustré de La Jeunesse..... 10 cent.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ABONNEMENTS

	SIX MOIS	UN AN
SEINE ET SEINE-ET-OISE	2 fr.	3 fr. 50
DÉPARTEMENTS	2 fr.	4 fr. »
ÉTRANGER	2 50	5 fr. »

Les manuscrits ne sont pas rendus

Dix-septième année — DIMANCHE 25 MARS 1906 — Numéro 801

LA CATASTROPHE DES MINES DE COURRIÈRES
Les corps des victimes sont amenés au jour

Couverture du *Petit journal du 25 mars 1906 © BNF – Gallica.*

Au début du XXe siècle, l'espérance de vie moyenne d'un mineur de fond voisinait les 40 ans.

Pour tenir bon, la fraternité et la solidarité n'étaient pas un vain mot, au fond comme en surface, dans les corons, comme dans les sociétés de secours mutuels et les organisations syndicales.

Des améliorations furent obtenues, comme l'interdiction du travail de fond aux enfants de moins de 10 ans en 1813, l'instauration de délégués à la sécurité des ouvriers mineurs élus à partir de 1890, l'affiliation obligatoire à une caisse d'assurance maladie et retraite en 1894 ou la limitation en 1905 du travail au fond des mines à 8 heures par jour pour les ouvriers chargés de l'abattage du charbon en 1905. Mais ces avancées législatives se heurtaient sur le terrain à un patronat bien déterminé à accroître la production et ses bénéfices.

AU FOND DES ENFERS

Au petit matin du 10 mars, près de 1 700 mineurs étaient descendus au fond, lorsque de violentes explosions secouèrent le sol. Les mineurs sont morts déchiquetés sous la pression de l'explosion, brûlés vifs, écrasés sous les décombres ou, dans les galeries épargnées, asphyxiés par le gaz carbonique, les « puteux ». Aussitôt, la foule a accouru sur les carreaux des fosses, se heurtant aux gendarmes et aux grilles que la Compagnie avait pris le soin de fermer. Partout, on a cherché à comprendre ce qu'il s'était passé, à savoir si un mari, un enfant, un ami avait pu s'échapper.

Pierre Simon, dit « Ricq », délégué mineur, avait pourtant alerté à plusieurs reprises la Compagnie sur le feu qui couvait depuis plusieurs jours dans la veine Cécile, ainsi que sur l'accumulation des poussières et des gaz en raison d'un mauvais aérage des galeries. Passant outre l'interdiction de descendre, il sauva, avec l'aide de trois camarades, 17 mineurs. Il refusa plus tard la Légion d'honneur en rétorquant : « Faites-en cadeau aux affameurs du peuple ! »

Les 550 survivants qui retrouvèrent la surface rapportèrent des images d'horreur. Heure après heure, la lente remontée des corps est assurée par des équipes de sauvetage française et allemande, dépêchées sur place. Les corps atrocement mutilés sont alignés dans des chapelles ardentes. L'espoir de retrouver des survivants s'amenuise et déjà la Compagnie songe à relancer la production.

COURRIÈRES-LES-MORTS

La catastrophe a fait 1 099 victimes directes, sans compter 16 sauveteurs décédés par la suite, 696 blessés dont beaucoup d'invalides, 562 veuves, 1 133 orphelins. Originaires de 29 communes, les victimes venaient principalement de Méricourt, Sallaumines, Billy-Montigny, et Noyelles-sous-Lens. Un tiers des victimes, soit 302 personnes, avaient moins de 18 ans. Le plus jeune, Émile Delplanque, venait de fêter son treizième anniversaire ; le plus âgé, Lucien Kumm avait 57 ans. N'oublions pas non plus que 43 mineurs belges figuraient parmi les victimes.

Des dizaines de familles sont brutalement amputées de plusieurs membres, des pères, des fils, des fratries, des cousins. L'une d'elle perd ainsi trois frères, cinq beaux-frères,

La remontée des victimes © Arch. Dép. Pas-de-Calais.

quatre neveux. Dans le bassin, tout le monde a perdu un proche, une connaissance dans cette catastrophe.

Le 13 mars, les obsèques des premières victimes se déroulèrent en présence d'une foule de 15 000 personnes, sous la neige. La colère y éclata à l'encontre des ingénieurs et de la direction de la Compagnie. Des clameurs s'élevèrent : « Assassins ! », « Vive la grève ! », « Vive la Révolution ! »

LA GRÈVE

Le refus de dévaler, c'est-à-dire de descendre dans le puits, s'est rapidement propagé dans le bassin, et au-delà. Le 14 mars, on comptait 10 000 grévistes sur les 80 000 mineurs du Nord-Pas-de-Calais. Au plus fort de ce mouvement, ils furent près de 60 000.

Les grévistes sont révoltés par la volonté affichée par la Compagnie de relancer au plus vite la production et revendiquent l'amélioration immédiate des salaires et des conditions de travail, en clair un autre partage des richesses. De 1898 à 1904, la Compagnie des mines de Courrières avait gagné 74 millions de francs : 41 ont été distribués aux actionnaires, 14 mis en réserve et 18 utilisés pour des travaux d'amélioration. Les salaires, eux, ont été réduits de 10 % en 1902 sous prétexte de crise économique, tandis que les mineurs accumulaient heures supplémentaires non payées, brimades, amendes injustifiées et subissaient un strict contrôle moral et religieux.

Le « vieux syndicat » CGT des mineurs, appuyé par les députés socialistes Émile Basly et Arthur Lamendin, grandes figures du bassin minier, prôna la négociation avec la direction de la Compagnie, pour obtenir des avancées. Mais le « vieux syndicat » était concurrencé par un « jeune syndicat » syndicaliste-révolutionnaire, le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, aussi affilié à la CGT. Dirigé par la figure anarchiste Benoît Broutchoux, celui-ci était clair sur les objectifs : « 8 francs par jour, 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de loisirs », comme sur la méthode : la grève générale.

BRISER LE MOUVEMENT

Bien que menacée de nationalisation par les députés de l'Assemblée nationale, la direction de la Compagnie a joué la carte de l'intransigeance, appuyée par le ministre de l'Intérieur, Georges Clémenceau. Ce dernier a habilement joué des dissensions syndicales pour imposer un accord avec le « vieux syndicat », tandis que 30 000 soldats et gendarmes étaient déployés pour « protéger » les puits. ■

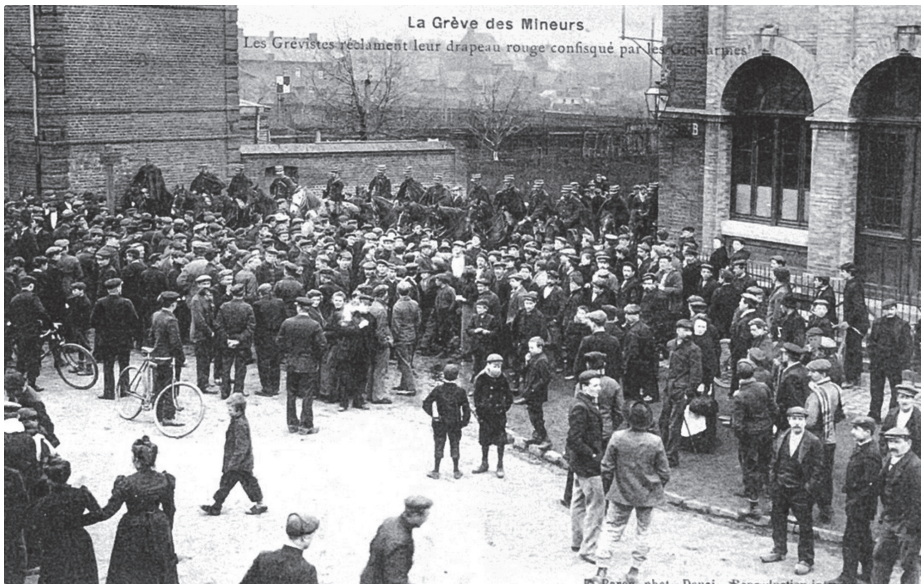

Les grévistes réclament leur drapeau rouge confisqué © Arch. Dép. Pas-de-Calais.

Les treize rescapés © Arch. Dép. Pas-de-Calais.

Le 30 mars, à la surprise générale, treize mineurs rescapés ont surgi des entrailles, rejoint le 4 avril par un quatorzième survivant, alors que les recherches avaient depuis longtemps cessé. La colère explosa de plus belle, la grève gonfla, les incidents avec les non-grévistes et la troupe se multiplièrent. En réponse, l'armée quadrilla les corons, chargea les barricades baïonnette au canon des fusils, tandis que les gendarmes arrêtèrent les dirigeants du « jeune syndicat », dont Benoît Broutchoux.

Il flottait dans l'air un parfum de guerre civile, de révolution.

Mais la grève générale du 1er mai 1906, préparée depuis plus d'un an par la CGT, a finalement été un échec, faute d'imposer la journée de travail de huit heures. Il faut dire que la violence de la répression a été à la hauteur de la peur qui s'était installée parmi la bourgeoisie.

En dépit de l'intense solidarité financière venue de France et de l'étranger, la grève a finalement reflué et, fin mai, le travail avait repris dans l'ensemble du bassin minier. Un an plus tard, la justice tranchait en faveur de la non-responsabilité de la Compagnie dans cette tragédie.

Galvanisé, Georges Clémenceau a poursuivi sa politique répressive, dans un climat de durs conflits sociaux : grève du bâtiment à Draveil-Villeneuve-Saint-Georges (1908) ou des cheminots (1910), mobilisations des fonctionnaires (postiers et instituteurs) ou encore révoltes du monde viticole dans le Midi (1907) et en Champagne (1911).

QUELLE LEÇON POUR AUJOURD'HUI ?

Il serait tentant de conclure que la mobilisation née de cette tragédie a été un échec total. Dans l'immédiat, les retombées sont maigres. Mais à plus long terme, ce drame a imposé une amélioration de la sécurité dans les mines et l'industrie. Il a aussi constitué, pour la jeune CGT née dix ans plus tôt, une expérience précieuse, sur l'élaboration des revendications, sur la construction du rapport de force et des solidarités, par la grève et l'unité d'action, sur son rapport à l'État et à son appareil répressif. Autant d'éléments pour servir les luttes futures, d'hier et d'aujourd'hui ! ■

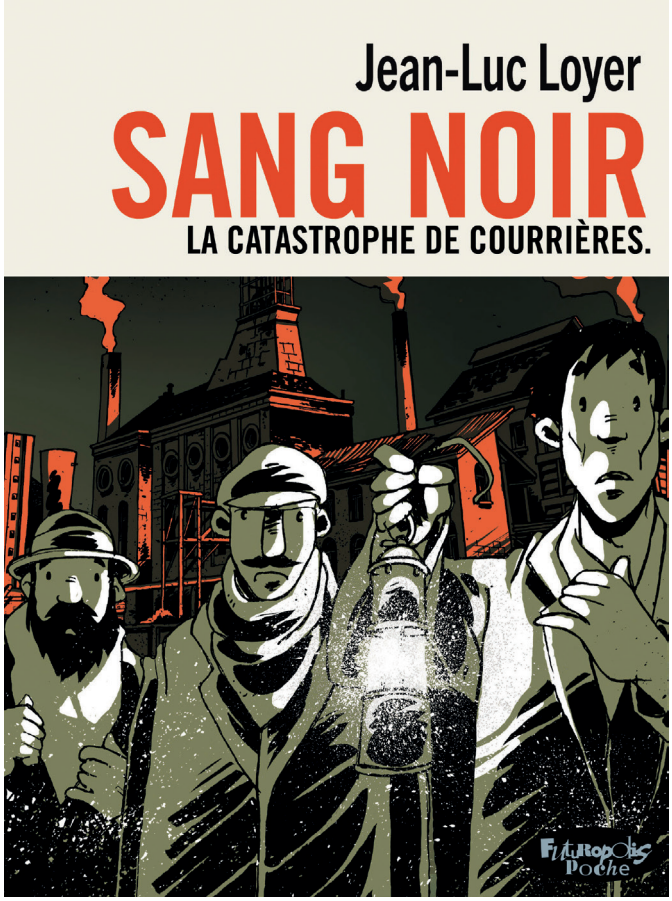

Couverture de Sang Noir. La catastrophe de Courrières

9e ÉDITION DU LIVRE D'HISTOIRE SOCIALE

Rendez-vous au siège de la Confédération générale du travail le mardi 24 novembre 20264 pour la 9e édition du Salon du livre d'histoire sociale « Lire, penser, agir » !

Organisé par l'Institut CGT d'histoire sociale, le Salon ouvrira ses portes, comme chaque année, à de nombreux éditeurs, aux associations d'histoire et à tous les instituts d'histoire sociale du réseau CGT.

Vous y dénicherez vos prochaines lectures et préparerez vos cadeaux de Noël. Les exposants présents vous feront découvrir leurs nouveautés littéraires (romans, polars, histoire, essais, récits, témoignages, etc.).

Vous pourrez discuter avec les auteurs disponibles aussi pour des dédicaces.

Vous y trouverez un choix de beaux livres, des BD, des mangas et des ouvrages jeunesse.

Des débats, longs ou courts, ponctueront la journée. Ils sont toujours l'occasion de riches échanges, de belles découvertes. ■

POUR ALLER PLUS LOIN SUR COURRIÈRES

Une bande dessinée

Avec *Sang Noir. La catastrophe de Courrières* paru aux éditions Futuropolis en 2013, Jean-Luc Loyer nous plonge au cœur de la catastrophe, tout en la replaçant dans son contexte historique. À noter, cette bande dessinée a été rééditée en 2024 en format poche.

Un témoignage

Sur France Culture, une archive sonore permet de découvrir le témoignage en 1965 à la radio d'Honoré Couplet, survivant de la catastrophe :
https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/la-catastrophe-de-courrieres-de-1906-racontee-par-son-dernier-survivant-3537205.
Retrouvez aussi l'un de ses témoignages écrits sur le site suivant : https://mineurdefond.fr/articles.php?lng=fr&pg=1579&tconfig=0.

Des podcasts

Un épisode de l'émission Affaires sensibles sur France Inter :
https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-mercredi-10-janvier-2024-6324613.
Un épisode de Nota Bene : https://www.youtube.com/watch?v=9Tx-UyOF8P4.
Une série de trois épisodes sur le site des Archives départementales du Pas-de-Calais : https://www.archivespasdecalais.fr/Decouvrir/Raconte-moi-une-archive-s/Courrieres-1906-du-drame-a-la-colere-1-3

Dans la littérature

L'univers minier a inspiré de nombreuses fictions romanesques. On conseille Charles Dickens, *Les Temps difficiles* (1854) ; Jules Verne, *Les Indes noires* (1877) ; Emile Zola, *Germinal* (1885), Archibald Joseph Cronin, *La Citadelle* (1937) ou encore Sorj Chalandon, *Le Jour d'après* (2017).

25 NOVEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

STOP AUX VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

la cgt

◀ site sur l'égalité professionnelle